

Département de la Moselle

-----

D I P L O M E  
d'ARMOIRIES COMMUNALES

-----

OBERGAILBACH

Nous PREFET de la MOSELLE

- VU notre arrêté du 9 février 1948 portant création d'une commission départementale d'héraldique
- VU la délibération du Conseil municipal d'Obergailbach du 29 octobre 1949
- VU l'avis de la commission en date du 12 octobre 1949

DELIVRONS à la commune d'Obergailbach

les armoiries suivantes figurées au blason dessiné ci-dessus :

de gueules au pal ondé d'argent chargé d'une lance du champ, accompagné de 4 roses tigées et feuillées d'argent.

Pour ampliation  
archiviste en chef

Fait à Metz, le 17 décembre 1949

signé : PERILLIER

*Jean Rigault*



d'enregistrement : 46